



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Rapport d'activité CES 2025

Haute-Garonne et Ariège

SOMMAIRE

01

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS

P. 4

02

SITES DU CES

P. 6

03

ORGANIGRAMME

P. 7

04

LES MISSIONS DU CES

P. 8

05

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2025

P. 13

06

PARTENARIATS

P. 22

07

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

P. 26

01

INTRODUCTION ET FAITS MARQUANTS

Le Centre d'examens de santé (CES) de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Haute-Garonne a pour mission principale de promouvoir la prévention en santé auprès des assurés sociaux du régime général, dans le respect des engagements définis dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 conclue entre l'État et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), ainsi que dans le Contrat d'Orientations Pluriannuelles (COP) liant la CNAM à la CPAM pour le CES.

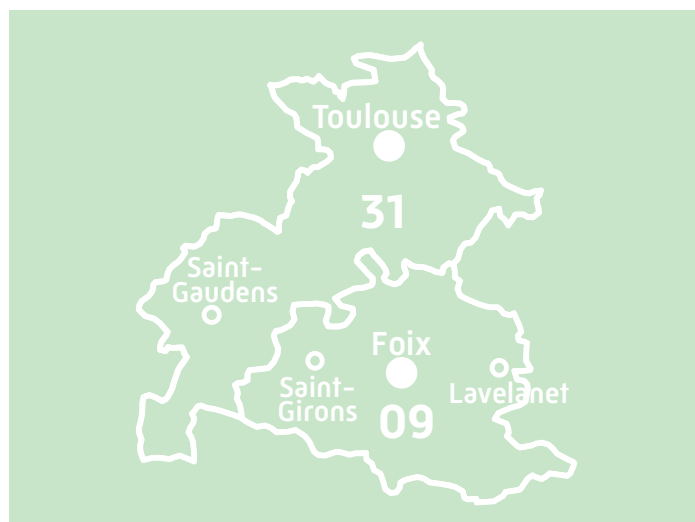
L'**examen de prévention en santé**, offre principale, est un moment privilégié pour faire le point sur sa santé dans une approche personnalisée et dans une dynamique pluri professionnelle médico-socio-administrative.

Cette offre socle s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des publics et se complète par des actions d'**éducation en santé** (EES) et des programmes d'**éducation thérapeutique du patient** (ETP), contribuant ainsi à renforcer l'autonomie des patients et à réduire les inégalités d'accès à la prévention.

Le CES œuvre à la réduction des inégalités en santé en orientant son activité de façon préférentielle vers les **assurés qui en ont le plus besoin** (éloignés du système de santé ou en situation de fragilité sociale) et en proposant un accompagnement attentionné pour aider à l'**accès aux droits et aux soins**.

Le CES participe également à des études sur l'état de santé de la population, contribuant ainsi à l'observation et à la surveillance épidémiologique (étude **CONSTANCES** développée au CES de Toulouse depuis 2009).

Notre activité couvre deux départements, la Haute-Garonne et l'Ariège. Il dispose en Haute-Garonne d'un site principal (Toulouse) et d'un site délocalisé (Saint-Gaudens), et en Ariège d'un site principal (Foix) et de deux sites délocalisés (Saint-Girons et Lavelanet).



On progresse !

▶ Au cours de l'année 2025, 7 043 personnes ont bénéficié d'un examen de prévention en santé. Il s'agit d'un niveau inédit depuis 2020 et en constante augmentation, ce qui confirme la dynamique positive de l'activité du Centre d'examens de santé.

Cette évolution témoigne à la fois de la pertinence des actions menées et de la confiance accordée par les publics accompagnés, notamment par les partenaires que nous rencontrons.

Parallèlement, l'activité s'est fortement diversifiée avec le déploiement d'actions d'éducation en santé, proposées sous format collectif avec des ateliers et/ou sous format individuel avec des entretiens de prévention individuels.

Ces interventions renforcent la qualité de l'accompagnement et favorisent une approche plus personnalisée des besoins en prévention.

On s'adapte !

▶ Suite au déménagement du service « Accueil physique » de la CPAM de Saint-Gaudens intervenu le 7 juillet 2025, le Centre d'examens de santé a maintenu son activité dans les locaux existants.

Cette configuration a nécessité une adaptation rapide de l'organisation et des modalités d'accueil, impactant temporairement la capacité de réalisation des examens en santé et entraînant une diminution du nombre de bilans réalisés.

Dans ce contexte, les équipes sont restées pleinement mobilisées afin d'assurer la continuité des missions de prévention et la qualité de la prise en charge.

On déploie !

▶ Les offres en « aller vers » ont été proposées auprès de nombreux partenaires.

Nos différentes offres de service permettent de construire un parcours prévention, que nous présentons à nos partenaires afin de définir et mettre en œuvre une offre sur mesure, adaptée aux besoins de chacun.

Nous rencontrons en effet des publics variés tels que des étudiants, des jeunes pris en charge par les Missions locales et Banque alimentaire dont les besoins ne sont pas les mêmes.



On fait équipe !

• Au sein du CES

Lors de notre réunion de service estivale, l'équipe du CES a travaillé et échangé dans une dynamique ludique et constructive pour élaborer notre Charte de service.

Les collègues de la facilitation nous ont accompagnés dans ce beau projet, nous les en remercions !

La charte a été validée par tous et nous sert maintenant de référence pour le « Travailler ensemble ».

• Entre CES et prévention

Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous avons engagé une dynamique commune avec le rapprochement du CES et du service prévention en octobre 2024.

Nous avons construit ensemble une action à destination de femmes en situation de fragilité sociale : « l'après-midi santé femmes » (AMSF).

Au cours de l'année, 10 après-midi ont été organisées, permettant à 73 femmes de bénéficier d'entretiens individuels de prévention, sur différentes thématiques de santé adaptées à leurs besoins.

À l'issue de ces temps dédiés à la prévention et au dépistage, une orientation vers un EPS leur est proposée afin d'assurer la continuité du parcours de soins, s'il est en besoin.

On participe !

▶ Le CES de Toulouse a à cœur de maintenir une implication importante dans la vie du réseau.

Nous avons donc le plaisir d'animer le groupe des CES d'Occitanie, dont certaines réunions sont maintenant réalisées avec les services prévention des CPAM.

Nos équipes s'impliquent également dans la participation aux groupes de travail nationaux, comme sur la santé bucco-dentaire, la santé environnementale avec notamment une co-animation des webinaires de présentation au réseau, un pilotage du groupe pour l'EPS médecin...

Nous avons également participé à la phase pilote du déploiement de « Mon bilan prévention » dans les CES.

Garder cette dynamique collective, c'est aussi l'ADN de notre CES.



02

SITES DU CES

(ouverts uniquement sur rendez-vous)



12 place Saint-Étienne

Ouvert de 8h00 à 17h00
du lundi au vendredi

Toulouse

Haute-Garonne
(31)



1 avenue Sibian

Ouvert de 8h00 à 17h00
le lundi, mercredi et jeudi

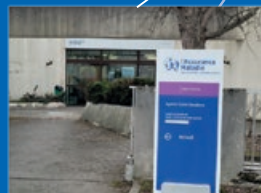
Saint-Gaudens

Saint-Girons

Foix

Lavelanet

Ariège
(09)



2 rue Émile Zola

Ouvert de 8h00 à 12h30
uniquement le mercredi



1 avenue d'Aulot

Ouvert de 8h00 à 12h00
uniquement le jeudi



Esplanade Pierre Mendès France

Ouvert de 8h00 à 12h00
uniquement le mardi

● CES Toulouse

● Sites délocalisés

À date du 31 décembre 2025

CONTACTS HAUTE-GARONNE

☎ 05 61 14 75 75

✉ ces.cpam-haute-garonne@assurance-maladie.fr

CONTACTS ARIÈGE

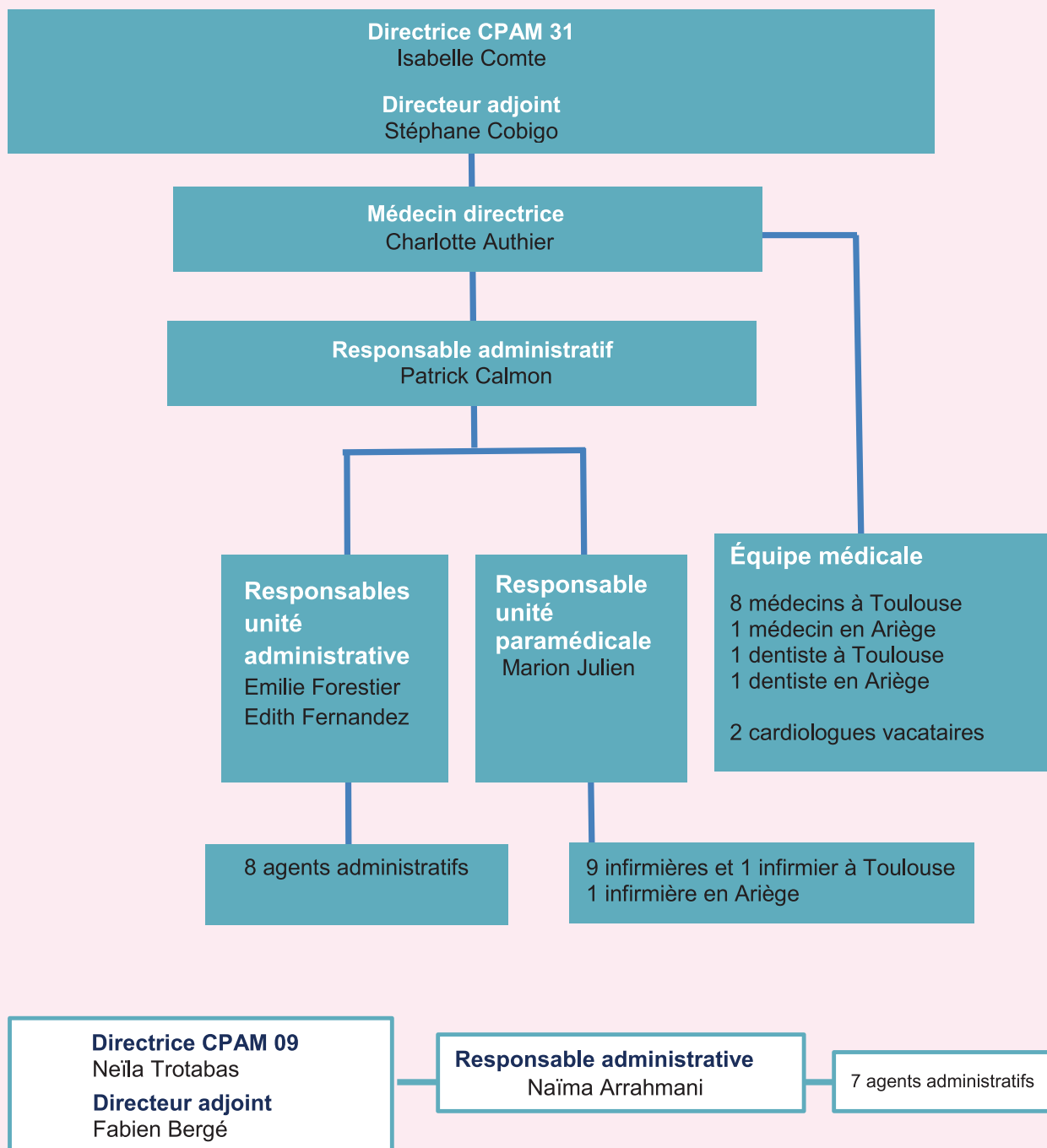
☎ 05 81 06 30 10

✉ ces.cpam-foix@assurance-maladie.fr

Le pilotage de l'activité du CES en Ariège est réalisé
en concertation avec la CPAM 09.

03

ORGANIGRAMME



04

LES MISSIONS DU CES



| 4.1 L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS)

| 4.2 L'ÉDUCATION EN SANTÉ : EN COLLECTIF, EN INDIVIDUEL

| 4.3 L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

| 4.1 L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Véritable opportunité d'avoir un moment dédié à la santé et à la prévention, le contenu de l'EPS prend en compte l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux des consultants ainsi que leurs préoccupations.

Il est personnalisé et adapté à chaque situation.

L'approche est construite en pluridisciplinarité avec des infirmières, dentistes et médecins.

L'EPS est aussi l'occasion de faire le point sur l'accès aux droits pour proposer si besoin un accompagnement en cas de non-recours ou de renoncement, auprès du service dédié.

Les suites de l'EPS sont définies également de façon adaptée à la situation et en accord avec le consultant. Il peut s'agir d'informer le médecin traitant, qui reçoit un double du dossier de son patient, mais aussi d'orienter vers des structures médico-sociales, sociales voire des offres de service spécifiques au CES.

Un dispositif de suivi et d'orientation peut également être mis en œuvre en fonction des situations rencontrées pour s'assurer de la réalisation d'actions envisagées lors de l'EPS (dépistage organisé des cancers, consultation dentaire...).



QU'EST-CE QUE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS) ?

Schémas issus des documents destinés aux assurés.



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.



1



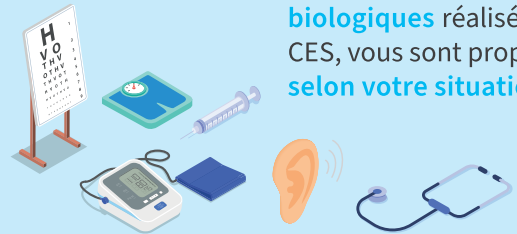
Un agent d'accueil vous informe sur vos **droits en santé** et vous accompagne, si besoin, dans **vos démarches** (carte Vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant...).

2



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous **vos préoccupations** et répondent à **vos questions**.

3



Des examens médicaux et des analyses biologiques réalisés au CES, vous sont proposés selon votre situation.

4



Le médecin **envisage avec vous les suites à donner** à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).

5



Le **compte rendu de votre examen de prévention en santé** vous est expliqué, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.

Qu'est-ce que l'éducation en santé ?

- Cette approche vise à aider les personnes à mieux comprendre leur santé et à adopter des comportements favorables au quotidien. Elle s'inscrit dans une démarche de prévention et de promotion de la santé, en lien avec les orientations de l'Assurance Maladie.
- Elle repose sur l'organisation de séances collectives ou individuelles basées sur l'information et l'échange, proposées dans le cadre des Centres d'examens de santé (CES), avant, pendant ou après l'examen de prévention en santé (EPS).

4.2.1 L'ÉDUCATION EN SANTÉ : EN COLLECTIF

ATELIER DROITS/SANTÉ

ATELIER PRÉVENTION EN SANTÉ

Dans une démarche proactive visant à favoriser l'accès à des informations fiables et à renforcer les capacités individuelles en matière de choix favorables à la santé, le CES met en œuvre des ateliers collectifs, dans les locaux de ses partenaires (ateliers dits en « aller vers »).

Ces temps d'échanges, organisés en petits groupes de 8 à 12 participants, se déroulent sur une durée de deux heures et s'inscrivent dans une logique d'adaptation aux publics rencontrés, en tenant compte notamment de l'âge, du contexte social et des besoins spécifiques identifiés.

Le contenu de ces ateliers repose sur une approche globale de la santé, enrichie, selon les attentes exprimées par des thématiques essentielles telles que l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale, la vie affective et sexuelle, la vaccination, les dépistages organisés des cancers ainsi que la prévention des conduites addictives.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'information sur les droits en santé afin de permettre à chacun de devenir acteur de son parcours et de ses décisions.

En s'appuyant sur la dynamique du collectif, ces ateliers favorisent non seulement la transmission de connaissances, mais également les échanges d'expériences et le développement d'une réflexion partagée, contribuant ainsi à renforcer durablement les compétences en santé des participants.

Ateliers



ADAPTÉS AUX PUBLICS
RENCONTRÉS

Groupe :

8 à 12
PARTICIPANTS

Séance :

2 h.



L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DE PRÉVENTION

L'EIP s'inscrit dans l'offre socle des Centres d'examen de santé (CES) et peut être proposé soit à la suite d'un examen de prévention en santé (post EPS), soit dans le cadre d'une approche personnalisée en lien avec nos partenaires (hors EPS).

Son objectif principal est d'accompagner les assurés vers l'adoption de comportements favorables à leur santé.

Cette démarche repose sur les principes de l'entretien motivationnel, elle est centrée sur la personne. Elle vise à renforcer l'implication dans le changement en respectant le rythme et les capacités de chacun. Il ne s'agit pas d'imposer, mais d'encourager la personne à identifier ses propres leviers de changement.

Concrètement, l'entretien motivationnel est une méthode de communication, à la fois verbale et non verbale qui vise à comprendre l'état d'esprit de la personne. Il permet notamment d'explorer l'ambivalence face au changement souvent présente dans les problématiques de santé, d'addictions ou d'habitudes de vie (envie de changer, mais résistances).

Pour être efficace, cet entretien mobilise plusieurs compétences : l'écoute active, l'empathie et l'utilisation de questions ouvertes. Ces éléments facilitent l'expression de la personne et soutiennent son engagement dans une démarche de changement.

Les entretiens individuels de prévention (EIP) peuvent porter sur différentes thématiques, telles que la nutrition, la santé affective et sexuelle, les addictions, la prévention en santé globale ou encore les dépistages organisés des cancers.

Ils se déroulent en face-à-face, sur un temps d'échange d'environ 30 à 45 minutes. Nous pouvons proposer jusqu'à 3 rendez-vous pour chaque thème abordé.

Ainsi, l'EIP constitue un outil de prévention visant à rendre l'assuré acteur de sa santé, dans une logique d'accompagnement personnalisé et durable.

Entretien individuel de prévention



Séance : **environ 30 à 45 min**

Jusqu'à **3 RDV** pour chaque thème abordé



MON BILAN PRÉVENTION

« Mon bilan prévention » est un rendez-vous proposé par l'Assurance Maladie qui vise à accompagner les assurés dans l'évaluation et l'amélioration de leurs habitudes de vie.

« Mon bilan prévention » s'adresse aux assurés qui sont dans des âges clés de la vie : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans.

Ce bilan permet d'aborder différents aspects du quotidien tels que le sommeil et la santé mentale, l'alimentation, l'activité physique, les vaccinations... Il offre l'opportunité d'identifier d'éventuels facteurs de risque de maladies chroniques, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou les troubles liés à la santé mentale, une sensibilisation aux dépistages des cancers ainsi qu'un point sur les vaccinations.

L'objectif de ce dispositif est de favoriser le repérage précoce des risques et d'encourager les assurés à devenir acteurs de leur santé, en adaptant leurs comportements de manière éclairée.

« Mon bilan prévention » dure environ 45 minutes et constitue un temps d'échange privilégié avec un professionnel de santé.

Mon bilan prévention



Assurés aux âges clés :

18 à 25 ans
45 à 50 ans
60 à 65 ans
70 à 75 ans

Séance : **environ 45 min**



En 2025, le CES de Toulouse a participé à la phase pilote de déploiement de « Mon bilan prévention » dans les CES.

| 4.3 L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Offre de soins complémentaire au suivi réalisé par le médecin traitant, les programmes d'éducation thérapeutique se composent de plusieurs étapes :

- Repérage de l'éligibilité et présentation du programme au cours de l'EPS.
- Réalisation d'un premier bilan éducatif personnalisé d'une durée d'une heure, avec une infirmière.
- Participation aux ateliers d'éducation thérapeutique :
4 séances collectives d'une durée d'environ 2h30, réparties sur 4 semaines.
Les groupes peuvent accueillir jusqu'à 12 personnes.
- Réalisation d'un bilan éducatif personnalisé de fin de programme :
Effectué environ 1 mois après les ateliers, cet entretien permet au patient de formaliser des objectifs personnels.
- Réalisation d'un suivi éducatif personnalisé :
À 6 mois pour faire le point sur les objectifs, leur réalisation ou les freins et convenir de la suite.

À Toulouse, 2 programmes d'ETP sont proposés aux consultants :

1 « Bien vivre avec mon diabète »

Ce programme s'adresse aux consultants diabétiques de type 2, (mis en œuvre depuis 2008).

Il permet au consultant de :

- mieux se connaître,
- gagner en confiance,
- prendre des décisions,
- résoudre des problèmes,
- se fixer des objectifs à atteindre,
- faire des choix de façon éclairée.



2 « Mon cœur, c'est pour longtemps »

Ce programme s'adresse aux consultants hypertendus et/ou ayant une dyslipidémie avec un ou plusieurs facteurs de risques cardio-vasculaires (mis en œuvre en septembre 2022).

- mieux comprendre la maladie et les symptômes,
- mieux connaître les traitements et la surveillance,
- préserver son autonomie,
- améliorer la qualité de vie,
- limiter les risques de complications.



05

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2025 EN HAUTE-GARONNE ET EN ARIÈGE

5.1 LES DONNÉES D'ACTIVITÉ DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

5.2 LES DONNÉES D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE

5.1 LES DONNÉES D'ACTIVITÉ DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

HAUTE-GARONNE



5 707 CONSULTANTS
ont bénéficié d'un examen
de prévention en santé
à **Toulouse**



1 116 EPS FAITS
dans le cadre de l'étude
Constances,
dont **962** de 45 ans et plus,
qui ont bénéficié d'un entretien
avec la neuropsychologue



220 CONSULTANTS
ont bénéficié d'un examen de prévention en santé
sur le site de **Saint-Gaudens**



4 037 PERSONNES ÉLOIGNÉES
DU SYSTÈME DE SANTÉ et EN SITUATION
DE FRAGILITÉ SOCIALE ont pu bénéficier du bilan
en Haute-Garonne

► SOIT **68,2 %** des consultants reçus,
hors Constances
(SCORE EPICES)



2025
CHIFFRES RECORDS
des 5 dernières années



AU TOTAL :
7 043
CONSULTANTS
ont bénéficié
d'un examen
de prévention
en santé

ARIÈGE



876 CONSULTANTS
ont bénéficié d'un examen
de prévention en santé
à **Foix**



220 CONSULTANTS
ont bénéficié d'un examen
de prévention en santé
à **Lavelanet**



186 CONSULTANTS
ont bénéficié d'un examen
de prévention en santé à **Saint-Girons**



726 PERSONNES ÉLOIGNÉES
DU SYSTÈME DE SANTÉ et EN SITUATION
DE FRAGILITÉ SOCIALE ont pu bénéficier du bilan
en Ariège

► SOIT **56,6 %** des consultants reçus
(SCORE EPICES)



2025
CHIFFRES RECORDS
des 5 dernières années

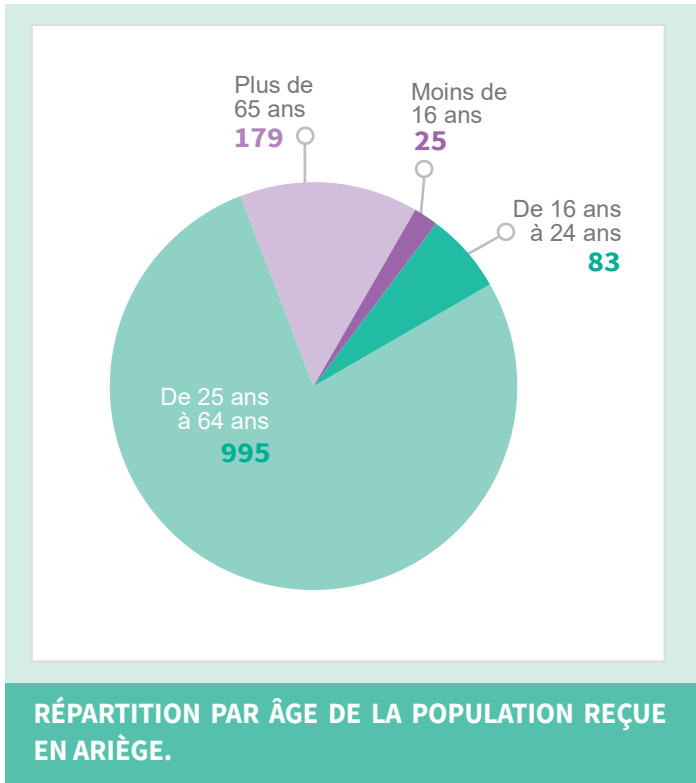
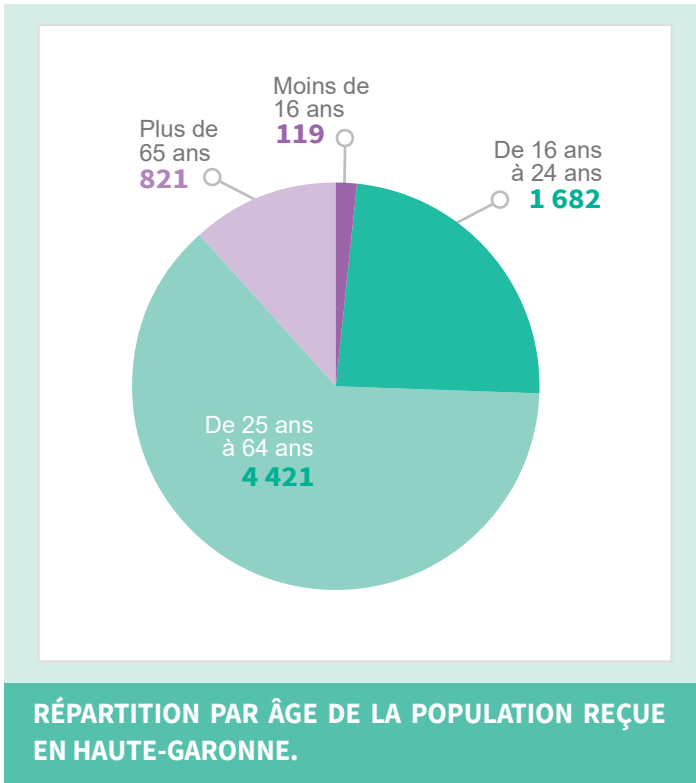


AU TOTAL :
1 282
CONSULTANTS
ont bénéficié
d'un examen
de prévention
en santé

Au total, en 2025, sur l'ensemble des sites, **8 325 examens de prévention en santé** ont été réalisés, soit **une augmentation de 7,5 %** par rapport à 2024.

Le nombre de **consultants éloignés du système de soins** a également progressé de **17 %** en Haute-Garonne et de **21 %** en Ariège par rapport à 2024.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION REÇUE AU CES



Haute-Garonne



Sur cette répartition on dénombre

3 661 FEMMES
pour

3 382 HOMMES

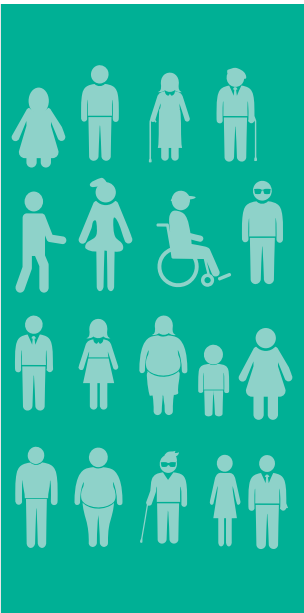
Ariège



Sur cette répartition on dénombre

700 FEMMES
pour

582 HOMMES



CES Haute-Garonne et Ariège



8 325 ont bénéficié d'un examen de prévention en santé
CONSULTANTS

TRANCHE D'ÂGE LA PLUS REÇUE :

25 / 64 ans SOIT

Haute-Garonne

63 %
de la population reçue au CES

Ariège

78 %
de la population reçue au CES

Sur l'ensemble des sites de Haute-Garonne et d'Ariège, la répartition hommes/femmes reste stable par rapport aux années antérieures, légèrement en faveur des femmes.

L'INDICATEUR DE PRÉCARITÉ AU CES : LE SCORE EPICES

Le score EPICES* a été construit en 1998 par un groupe de travail constitué de membres des Centres d'examens de santé. À partir d'un questionnaire de 42 questions, il prend en compte plusieurs dimensions de la précarité : emploi, revenus, niveau d'études, catégorie socio-professionnelle, logement, composition familiale, liens sociaux, difficultés financières, événements de la vie et santé perçue.

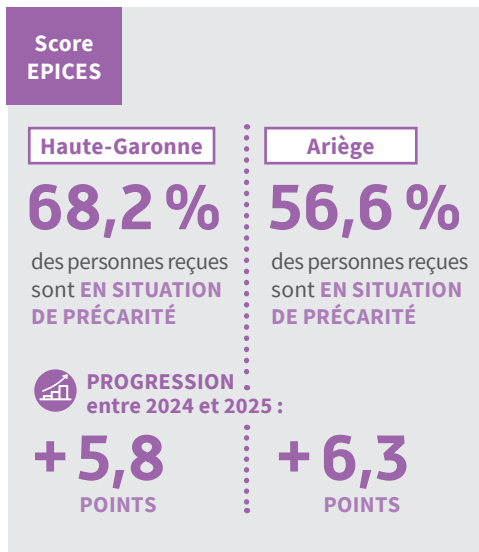
Grâce à des méthodes d'analyses factorielles des correspondances, parmi les 42 questions, 11 d'entre elles résument à 90 % la situation de précarité d'un sujet. Ces questions permettent d'obtenir le score EPICES. Le score est continu, il varie de 0 (absence de précarité) à 100 (maximum de précarité). Ainsi, peut être considérée en première intention comme vulnérable selon EPICES la valeur seuil égale ou supérieure à 30/100.

Un des intérêts principaux du score EPICES consiste à appréhender des populations qui, tout en échappant aux indicateurs administratifs traditionnels de précarité, présentent les mêmes risques en matière de santé.

Le repérage permet d'orienter la personne si celle-ci le souhaite vers une prise en charge plus attentionnée.

* EPICES : Évaluation de la précarité et des inégalités de santé dans les Centres d'examens de santé. C'est un indicateur individuel de précarité qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité.

Cette partie du questionnaire permet d'obtenir le score EPICES.



1.5 VOTRE ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL

- Rencontrez-vous parfois un travailleur social ?
(Assistante sociale, Educateur...) Oui Non
- Souhaitez-vous rencontrer un travailleur social ? Oui Non
- Vivez-vous en couple ? Oui Non
- Etes-vous propriétaire de votre logement ?
(Ou accédant à la propriété ?) Oui Non
- Y a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins ? (alimentation, loyer, EDF...?) Oui Non
- Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ? Oui Non
- Etes-vous allé(e) au spectacle au cours des 12 derniers mois ? Oui Non
- Etes-vous parti(e) en vacances au cours des 12 derniers mois ? Oui Non
- Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ? Oui Non
- En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y a-t-il, dans votre entourage, des personnes sur qui vous puissiez compter :
- > pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ? Oui Non
- > pour vous apporter une aide matérielle ? Oui Non



LA VACCINATION

Le CES contribue lors des EPS au rattrapage vaccinal des consultants. Dans cette optique, le médecin évalue systématiquement le schéma vaccinal des consultants de plus de 16 ans à partir du carnet de vaccination ou des informations récoltées lors de l'entretien médical.

Il va ensuite délivrer une information personnalisée et si la vaccination est nécessaire et acceptée, la mise à jour de la vaccination est effectuée par l'infirmière.

Les vaccins réalisés au CES en 2025 :

- DTCaP : Diphtérie-Tétanos-Coqueluche Acellulaire-Poliomyélite.
- ROR : Rougeole-Oreillons-Rubéole.
- Hépatite B.
- HPV : Human Papillomavirus.
- Méningocoques ACWY.
- Méningocoque B.
- Zona.
- Grippe lors de la campagne nationale de vaccination.

En 2025 en Haute-Garonne et Ariège, 2 207 vaccins ont été délivrés contre 1 738 en 2024, soit une hausse de 27 %.

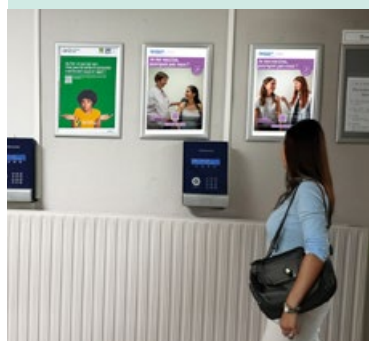


CES Haute-Garonne et Ariège

2 207 VACCINS délivrés



SOIT
UNE HAUSSE DE 27 %
par rapport à 2024



Les médecins et infirmières du CES se sont mobilisés pour une campagne de vaccination antigrippale interne dans les locaux de la CPAM 31 - Toulouse - Octobre 2025.



LE SUIVI DES ORIENTATIONS

Les suivis socles d'orientations ont été mis en place fin 2022. L'objectif est d'accompagner l'assuré et de soutenir sa motivation dans la réalisation de la prise en charge ou d'actions convenues au cours de l'EPS. Le niveau d'accompagnement est alors adapté à la situation du consultant et selon les canaux de contacts acceptés par l'assuré.

Deux types de suivis existent :

- **suivi simple**, dans le cas d'un assuré ayant un médecin traitant et/ou étant suivi. L'accompagnement se fait alors par SMS ou par courrier,
- **suivi renforcé**, en cas d'absence de médecin traitant et d'absence de suivi. La prise de contact se fait d'abord par un appel téléphonique afin de pouvoir s'assurer plus particulièrement des suites données et si besoin d'échanger sur les freins à leur réalisation.

14 situations cliniques ont été définies au niveau national, elles correspondent à des situations à fort enjeu de santé publique, mais le médecin garde la possibilité de déclencher un suivi pour toute situation qu'il juge nécessaire.

- En Haute-Garonne, 65 consultants ont été accompagnés dans la réalisation de leurs soins et 50 en Ariège.



Haute-Garonne

65
CONSULTANTS

Ariège

50
CONSULTANTS

ET

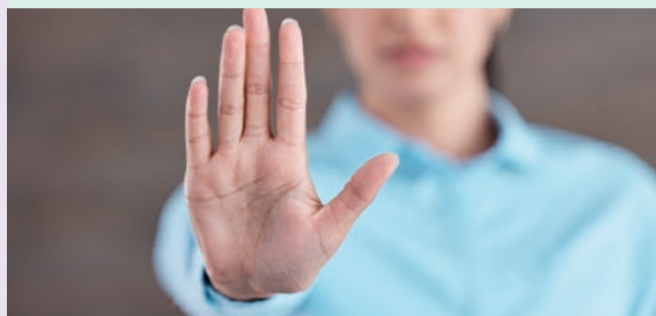
accompagnés dans la réalisation de leurs soins

TABAC

109

C'est le nombre de consultations réalisées par la tabacologue : le CES de Toulouse propose un programme d'accompagnement au sevrage tabagique. Il s'agit de « Tabac ici, commencez à arrêter ».

Accompagnement à l'arrêt du tabac par un professionnel formé à la tabacologie (médecin ou IDE) avec la possibilité de prescription d'un traitement par substituts nicotiniques si besoin.



PSYCHOLOGUE

230

consultants ont pu échanger avec le psychologue en consultation individualisée, soit 149 à Toulouse et 81 à Foix.

Le CES bénéficie de la présence d'un psychologue une demi-journée par semaine. Durant l'EPS, une consultation psychologique peut être proposée et planifiée par les professionnels de santé (IDE, médecins, dentiste...).

En plus, lors de l'EPS, promotion de :



DISPOSITIF mon soutien psy

<https://monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue>



ICOPE

203

step 1 ICOPE « Integrated Care for Older People » se sont déroulés auprès d'un public seniors.

Porté par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), ce programme a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les seniors (plus de 60 ans). Des tests sont réalisés à partir du document ci-contre : vision, audition, cognition, mobilité, psychologie et nutrition.

Ce test est réalisé en partenariat avec le Gérotopôle du CHU (Centre hospitalier universitaire) de Toulouse.

2/3

67,2 % des tests réalisés mettent en évidence au moins une capacité altérée. La fonction cognitive est la première concernée (35,9 %) suivie des fonctions sensorielles : la vision (30,3 %) et l'audition (28,7 %).

ICOPE MONITOR STEP 1 DE L'OMS

Date du test : _____ **Centre :** _____

La personne est un Aidant ou un Patient

Nom et prénom : _____ **Date et ville de naissance :** _____

Téléphone : _____ **Adresse mail :** _____

Nom et ville du médecin traitant : _____ **N° de sécurité sociale :** _____

Le bénéficiaire a reçu la notice d'information et a donné son accord

Fonctions évaluées	Tests	Résultats
Cognition	1. Avez-vous des problèmes de mémoire ou d'orientation?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	2. Avez-vous constaté une aggravation de ces troubles ces 6 derniers mois?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	3. Apprentissage de 3 mots, une série parmi les 3 : [drapeau, fleur, porte] ou [Citron, clé, ballon] ou [Fauteuil, tulipe, canard]	Bonnes réponses <input type="radio"/> Année <input type="radio"/> Mois <input type="radio"/> Jour du mois <input type="radio"/> Jour de la semaine
	4. Orientation temporo-spatiale : Quelle est la date complète d'aujourd'hui ?	
Nutrition	Poids actuel : _____ Kg	
	1. Perte de poids : Avez-vous perdu involontairement au moins 3kg au cours des 3 derniers mois ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	2. Avez-vous perdu de l'appétit récemment ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Cognition	Rappel des trois mots de la question de 3 de la cognition	Bonnes réponses <input type="radio"/> Mot 1 <input type="radio"/> Mot 2 <input type="radio"/> Mot 3
Vision	→ Avez-vous :	
	<ul style="list-style-type: none"> des problèmes de vue : difficultés pour voir de loin ou pour lire (avec vos lunettes si vous en portez) ou des maladies de l'œil ou un traitement pour une hypertension artérielle ou un diabète? 	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	→ Si oui, avez-vous consulté un ophtalmologue durant les 12 derniers mois ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Audition	Test de chuchotement :	Bonnes réponses <input type="radio"/> Oreille droite <input type="radio"/> Oreille gauche
	<ul style="list-style-type: none"> Se mettre derrière le sujet à une distance d'un bras tendu Lui demander de placer un doigt sur le tragus de l'oreille gauche Chuchoter 4 mots avec 2 syllabes distinctes vers l'oreille droite Demander au sujet de répéter chaque mot Faire de même pour l'autre oreille 	
	→ Est-ce que vous ou votre entourage avez l'impression que votre audition a baissé au cours des 6 derniers mois ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Psychologie	Au cours des deux dernières semaines :	
	<ul style="list-style-type: none"> 1. Vous êtes-vous senti déprimé ou sans espoir ? 2. Avez-vous trouvé peu d'intérêt ou perte de plaisir à faire les choses ? 	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mobilité	Test de lever de chaise :	
	<ul style="list-style-type: none"> Se lever d'une chaise 5 fois de suite le plus rapidement possible, bras croisés sur la poitrine Départ assis, fin debout 	
	1. Temps en secondes :	_____ sec
	2. Réalisation des cinq levers	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
	3. Si oui, le senior a-t-il fait le test en moins de 14 sec (si le senior a moins de 80 ans) ou en moins de 16 sec (si le senior a plus de 80 ans) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Commentaires		

LES DÉPISTAGES DES CANCERS

Le CES participe activement à la promotion des dépistages organisés des cancers en relayant dans ses locaux des actions de prévention.

De plus, l'équipe du CES vérifie l'éligibilité des consultants. Les assurés éligibles non utilisateurs sont sensibilisés par le médecin.

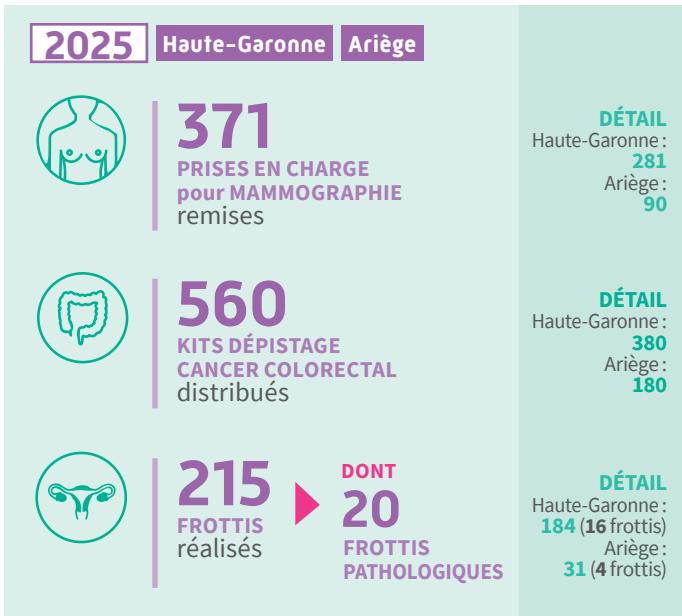
La prise en charge pour la mammographie est remise aux femmes éligibles et si besoin le RDV est pris par téléphone avec le centre de radiologie.

Le test de dépistage du cancer colorectal peut être remis sur place et il est expliqué.

Le CES participe également au dépistage du cancer du col de l'utérus en proposant aux femmes éligibles un prélèvement cervico-utérin (réalisation d'une analyse cytologique entre 25/29 ans et d'un test HPV à partir de 30 ans).

En 2024, pour la Haute-Garonne et l'Ariège :

- 371 prises en charge pour la mammographie ont été remises aux consultantes éligibles.
- 560 kits de dépistage du cancer colorectal ont été distribués aux consultants éligibles non utilisateurs.
- 215 frottis ont été réalisés dont 20 frottis pathologiques.



L'ÉDUCATION EN SANTÉ

L'ÉDUCATION EN SANTÉ : EN COLLECTIF

Haute-Garonne



14 ATELIERS, surtout auprès des partenaires qui accompagnent les jeunes

Ariège



2 ATELIERS réalisés en partenariat avec la commune de Saint-Girons

NOUVEAUTÉ en Ariège

L'ÉDUCATION EN SANTÉ : EN INDIVIDUEL L'entretien individuel de prévention et « Mon bilan prévention »

Nouvelle offre de service en 2025, l'année nous a permis de tester différents dispositifs de mise en œuvre des entretiens individuels.

Haute-Garonne



795 ENTRETIENS INDIVIDUELS

DONT 735 ENTRETIENS INDIVIDUELS DE PRÉVENTION et **60** « MON BILAN PRÉVENTION »

Ariège



145 ENTRETIENS INDIVIDUELS DE PRÉVENTION

Afin de contribuer activement à l'orientation stratégique de l'Assurance Maladie pour améliorer les taux de participation aux dépistages organisés des cancers, nous avons pris soin, tout particulièrement, de proposer aux assurés éligibles un échange sur les dépistages organisés des cancers après avoir remis au CES l'ordonnance de mammographie ou le kit pour le dépistage du cancer colorectal.

Grâce à cette action, le **taux d'utilisation des kits remis au CES est passé de 20,7 % en 2024 à 44,7 % en 2025.**

Ce résultat souligne le savoir-faire des équipes du CES dans l'accompagnement des consultants.



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

À Toulouse, 2 programmes d'ETP sont proposés aux consultants :

1 « Bien vivre avec mon diabète »

19 patients ont été inclus dans le programme « **Bien vivre avec mon diabète** » dont 11 en situation de fragilité sociale (57,9 %).



2 « Mon cœur, c'est pour longtemps »

36 patients ont été inclus dans le programme « **Mon cœur, c'est pour longtemps** », dont 13 en situation de fragilité sociale (36,1 %).



L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF



L'examen de prévention en santé est aussi l'occasion de faire **un point global sur le dossier administratif de l'assuré**, pour lui permettre le cas échéant de mieux utiliser ses droits dans le système de santé.



L'ACCÈS AUX SOINS ET LA DÉCLARATION DU MÉDECIN TRAITANT

Les agents d'accueil, lors de la vérification du dossier administratif, repèrent les consultants sans médecin traitant. Ils sensibilisent alors l'assuré à la nécessité de déclarer un médecin traitant et son intérêt aussi bien dans le suivi que dans l'organisation du parcours de soins coordonnés, avec son impact sur le remboursement.

Haute-Garonne



1 974 CONSULTANTS SANS MÉDECIN TRAITANT ont bénéficié du bilan



▶ **17 %** ont déclaré un médecin traitant après l'EPS

SOIT **337** PERSONNES

Ariège



266 CONSULTANTS SANS MÉDECIN TRAITANT ont bénéficié du bilan



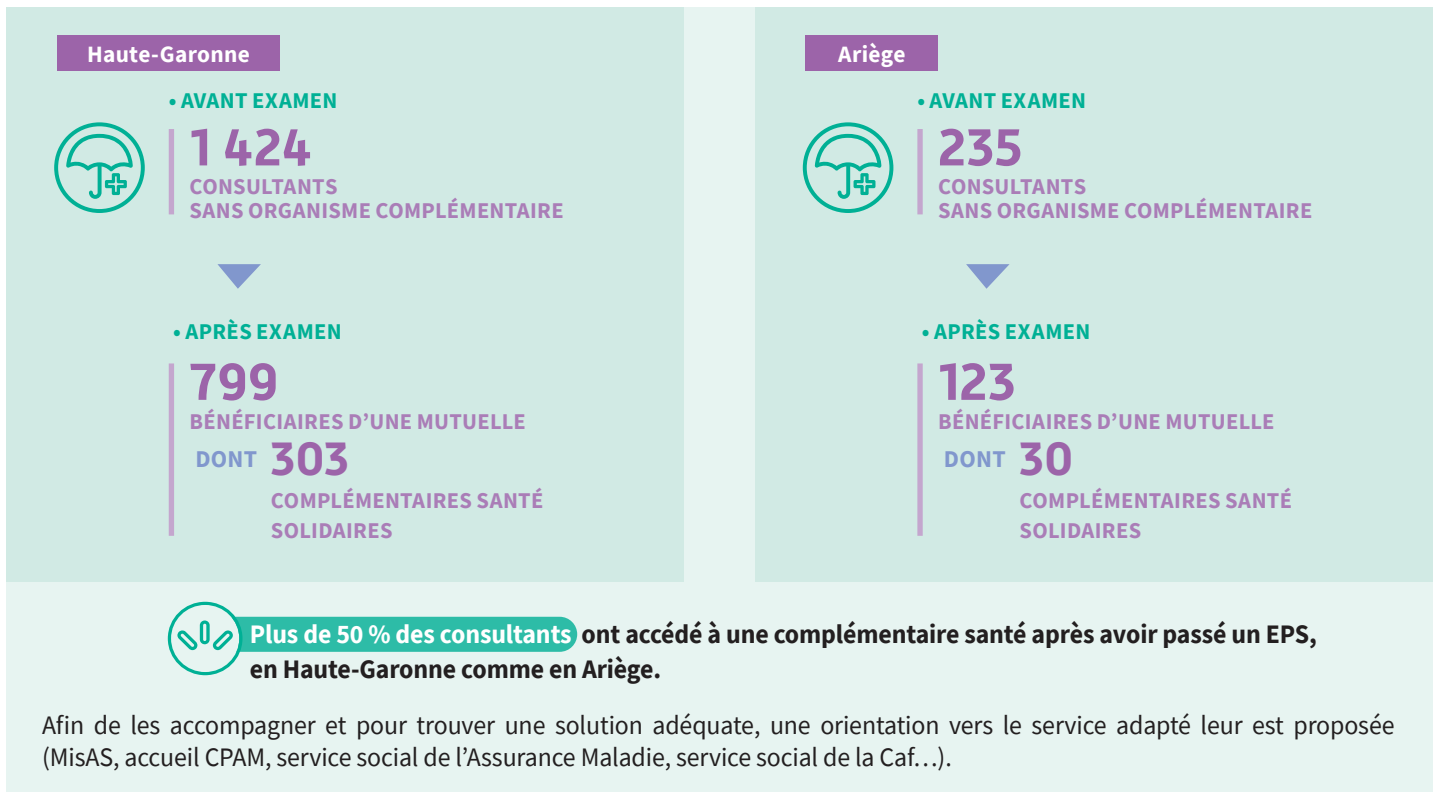
▶ **23 %** ont déclaré un médecin traitant après l'EPS

SOIT **62** PERSONNES



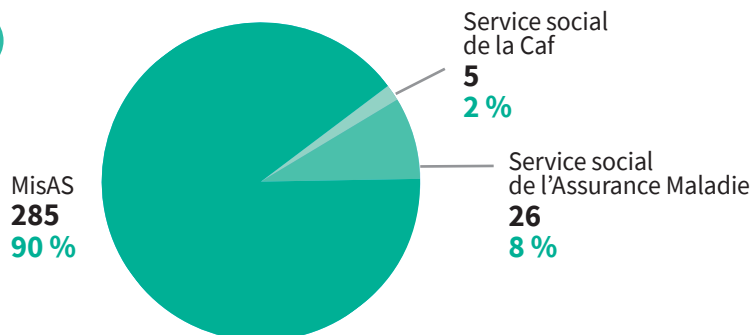
L'ACCÈS AUX DROITS ET L'ORGANISME COMPLÉMENTAIRE

La présence d'une complémentaire santé est systématiquement vérifiée dès l'accueil. Si un assuré n'en possède pas, l'agent administratif présente la Complémentaire santé solidaire et oriente si besoin l'assuré vers l'accueil de la CPAM 31.



LES ORIENTATIONS INITIÉES

316 assurés concernés par les orientations vers la MisAS/Caf/Service social en 2025, pour le 31 et le 09



Certains consultants n'ont pas leur dossier à jour (médecin/mutuelle non rattachés à leur dossier CPAM). Le jour de l'EPS, l'agent d'accueil vérifie chaque dossier et transmet les informations nécessaires aux consultants afin d'améliorer leur situation administrative.

Ainsi la télétransmission pourra se faire correctement et le consultant sera complètement remboursé (part Sécurité sociale et part mutuelle).

De plus, pour les consultants sans mutuelle, le CES travaille en étroite collaboration avec les autres services de l'Assurance Maladie qui œuvrent dans la lutte contre la précarité.

Des assurés sont donc régulièrement orientés vers le Service social de l'Assurance Maladie, de la Caf ou encore vers la MisAS pour laquelle le CES est un des principaux détecteurs de renoncement aux droits et aux soins.

La MisAS permet un suivi individuel et attentionné, pour une aide dans les démarches de santé. Le but est de faire baisser le non-recours aux soins du fait d'une méconnaissance des droits, de la complexité du système ou des freins financiers. Un suivi personnalisé lors de rendez-vous ou par téléphone est proposé pour que la personne soit à jour de ses droits, s'oriente au mieux dans le parcours de soins et soit plus autonome dans ses démarches.

L'accompagnement MisAS peut être sollicité dans le cadre de difficultés d'accès aux droits et/ou aux soins, de fragilité face au numérique ou encore de situation sociale complexe.

COHORTE CONSTANCES

Constances est une cohorte épidémiologique « généraliste » constituée d'un échantillon représentatif de 220 000 adultes âgés de 18 à 69 ans (au moment de l'invitation), consultants des Centres d'examens de santé (CES).

Portée par l'INSERM, équipe du Dr Marie Zins, CONSTANCES est à la fois un outil pour la recherche épidémiologique, la surveillance épidémiologique et la santé publique.

21 Centres d'examens de santé participent à l'étude, dont Toulouse.



Échantillon représentatif de

220 000

ADULTES

âgés de 18 À 69 ANS

(au moment de l'invitation)

Avec une participation de

21 CENTRES D'EXAMENS
DE SANTÉ

DONT

TOULOUSE

La participation du CES à l'étude de santé publique CONSTANCES

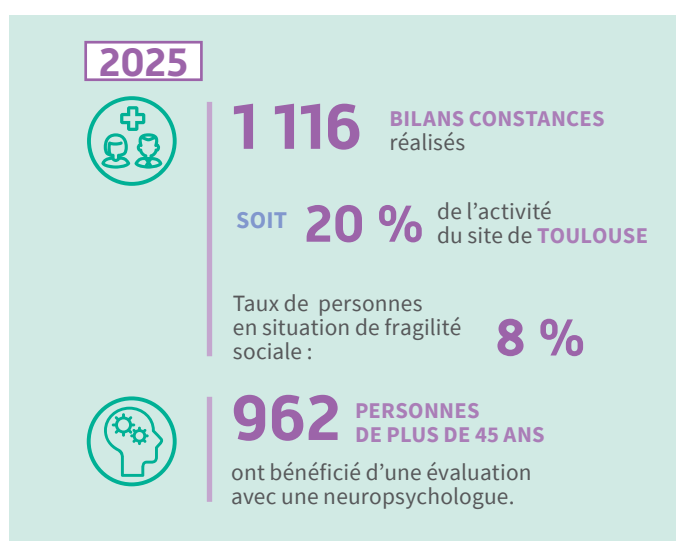
En 2025, 1 116 bilans CONSTANCES ont été réalisés.

Cela représente 20 % de l'activité du site de Toulouse et signe notre engagement fort dans l'étude.

Parmi les consultants CONSTANCES, le taux de personnes en situation de fragilité sociale n'est que de 8 %.

Le contenu de l'EPS CONSTANCES repose sur le socle de notre référentiel, dans une approche dite « non modulée ». L'ensemble des examens paracliniques est réalisé, indépendamment du suivi du participant, afin de pouvoir fournir à l'étude un maximum de données.

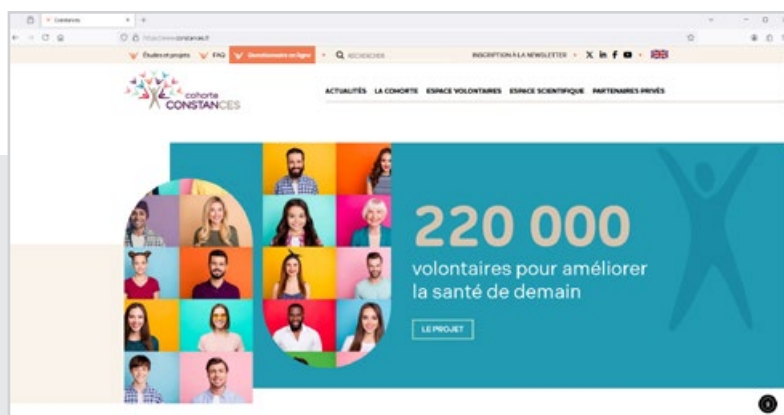
À partir de 45 ans, les participants bénéficient d'une évaluation avec une neuropsychologue. Cela a concerné 962 personnes en 2025.



Toutes les données CONSTANCES sont disponibles sur le site web :



<https://www.constances.fr>



06

LES PARTENARIATS



6.1 LES PARTENARIATS INTERNES

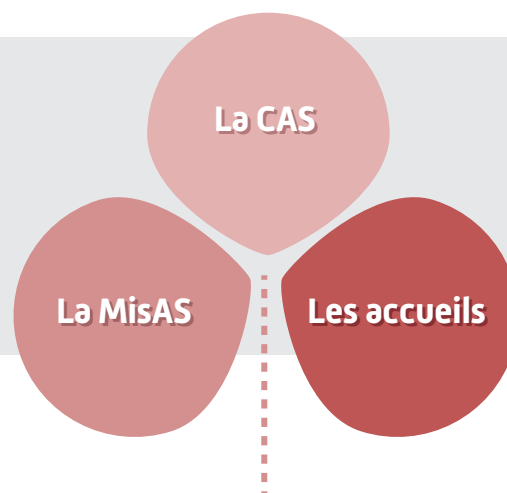
6.2 LES PARTENARIATS EXTERNES

6.1 LES PARTENARIATS INTERNES

Le Centre d'examens de santé poursuit son engagement auprès de publics prioritaires et participe activement aux comités de pilotage animés par la CPAM 31 :

- COFIL « accès aux droits et aux soins » ,
- COFIL « partenariat ».

D'autre part, les offres de services du CES sont intégrées systématiquement dans les conventions signées par la CPAM.



FOCUS SUR LES ORIENTATIONS

LA COORDINATION ACTION SOCIALE (CAS)

La CAS déploie auprès des structures du champ de l'insertion des ateliers droits CPAM. 877 orientations vers l'EPS ont été réalisées et **623 jeunes** ont bénéficié d'un EPS dans le cadre de leur accompagnement avec **un taux de publics précaires de 88 %**.

LES ACCUEILS DE LA CPAM

Les accueils de la CPAM orientent des publics prioritaires reçus en rendez-vous mais également au téléphone via la PFS (plateforme de services). **716 personnes ont pu être orientées vers le Centre d'examens de santé.**

LA MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ (MisAS)

La MisAS accompagne les personnes les plus en difficulté pour l'accès aux droits et aux soins. Elle a orienté **27 consultants** vers le CES.

6.2 LES PARTENARIATS EXTERNES

Le Centre d'examen de santé développe des partenariats étroits avec les acteurs du territoire pour favoriser l'accès à la prévention des publics les plus fragiles.

Pour cela, nous mettons en place avec nos partenaires des actions menées dans nos locaux ainsi que dans les leurs, sous forme « d'aller vers », en proposant soit une approche collective avec des ateliers d'environ 10 personnes, soit une approche individuelle avec des entretiens de prévention. Les thèmes abordés sont définis selon les besoins des assurés concernés (accès aux droits, présentation de l'examen de prévention en santé, santé globale, alimentation, activité physique, addictions...).

Nous participons également aux comités de pilotage de la CPAM 31, notamment sur l'accès aux droits et aux soins et le développement des partenariats.

Nos offres de services sont intégrées aux conventions signées par la CPAM, renforçant la coordination des actions de prévention.

Découvrez nos partenariats clés...



DANS LES MURS DU CES

LES APRÈS-MIDI SANTÉ FEMMES (AMSF)

organisées par le CES et le service prévention

Une action co-construite avec le partenaire au plus près des besoins des assurées en leur proposant divers entretiens de prévention jusqu'à l'orientation vers l'EPS.

En 2025, l'organisation de 9 après-midi santé femmes a permis la rencontre de 69 femmes et la réalisation de 119 entretiens individuels.

Partenaires mobilisés : CCAS de Cugnaux, l'association Olympe de Gouges, le Secours Populaire, Le centre social Bagatelle, le centre social Partage Faourette, les Restos du cœur, France Travail, le CCAS de Saint-Jean, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

Avec :



69 FEMMES rencontrées

119 ENTRETIENS INDIVIDUELS réalisés

PROGRAMME ETP - TEQAAP

Tout sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique

La structure d'expertise régionale obésité (SERO) en Occitanie propose un programme d'éducation thérapeutique aux enfants et adolescents de 6 à 16 ans présentant un surpoids ou une obésité non complexe, et à leur(s) parent(s).

Des temps sont dédiés à des entretiens individuels et d'autres à des ateliers collectifs sur les thèmes suivants : activité physique, écrans, alimentation, santé, émotions, sommeil.

Le CES participe activement à la mise en œuvre de ce programme, en accueillant dans ses locaux les équipes de la SERO et en mettant à disposition une infirmière formée à l'ETP lors des journées dédiées.

En 2025, 45 enfants et leurs familles ont été accueillis.

Avec :



45 ENFANTS ET LEURS FAMILLES accueillis

LES « ALLER VERS »

LES ACTIONS JEUNES

- **Participation aux rentrées universitaires et à l'opération « Bouge ta santé » sur les campus toulousains :**

Capitole, Paul Sabatier, Jean Jaurès, Premfs, IUT Blagnac.

Grâce à cette action, 127 jeunes ont pu bénéficier d'un EPS.

- **Déploiement de 9 ateliers d'éducation en santé auprès de 120 jeunes de l'EPIDE.**

L'EPIDE est un établissement dans lequel des professionnels accompagnent et aident les jeunes de 17 à 25 ans à construire un projet professionnel pour accéder à un emploi durable ou une formation. Nous travaillons avec eux depuis plusieurs années afin de leur proposer des ateliers collectifs dont le contenu est défini selon leurs besoins. À l'issue de l'atelier, un EPS est proposé.

- **Missions locales :**

Pour accompagner les Missions locales, le CES a un partenariat interne avec l'action sociale qui anime des ateliers au cours desquels l'offre de service du CES est présentée.

En 2025 :

- 630 jeunes ont bénéficié d'EPS.

- 27 entretiens de prévention ont été réalisés auprès des jeunes accompagnés par les missions locales d'Aucamville et de Labège.

Avec :



IUT Blagnac - 28/01/25



Université Paul Sabatier, Toulouse - 16/09/25



École PREFMS, Toulouse - 30/01/25



Université Paul Sabatier, Toulouse - 06/02/25



Université Capitole, Toulouse - 11/09/25



Université Paul Sabatier, Toulouse - 16/09/25

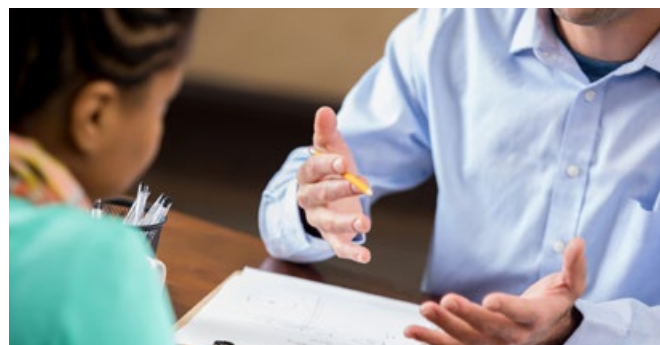


Université Jean Jaurès, Toulouse - 14/10/25

LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

ET LES PUBLICS VULNÉRABLES

- 2 ateliers collectifs réalisés auprès de 19 apprentis de l'AFPA.
- 16 entretiens de prévention réalisés dans les résidences Adoma.
- 15 entretiens de prévention réalisés au sein de l'association La main tendue.
- 15 entretiens de prévention réalisés dans les locaux de la Banque Alimentaire.



Avec :



PROJET PRÉVENIR

Dans le cadre du programme PRÉVENIR « PRÊT pour l'aVENIR » du CHU de Toulouse visant à améliorer les habitudes de vie des professionnels, une collaboration a été mise en place en 2025 entre le CHU de Toulouse et la CPAM de la Haute-Garonne (CES et service prévention).

Ce partenariat a permis à 47 professionnels du CHU, soignants comme administratifs, de bénéficier d'entretiens individuels de prévention sur 3 des sites du CHU (Purpan, Rangueil et l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques).



L'ensemble de ces partenariats donnent l'opportunité aux bénéficiaires de ces structures d'accéder à différents dispositifs de prévention en santé dont l'offre socle du CES : l'examen de prévention en santé.

La connaissance de l'activité du CES et son accessibilité facilitée pour ces publics cibles sont garants d'un recrutement pertinent. Ainsi, en Haute-Garonne, notre recrutement se fait uniquement sur les demandes spontanées et les partenariats, canal principal. 68 % du public accueilli est en situation de fragilité sociale.

07

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

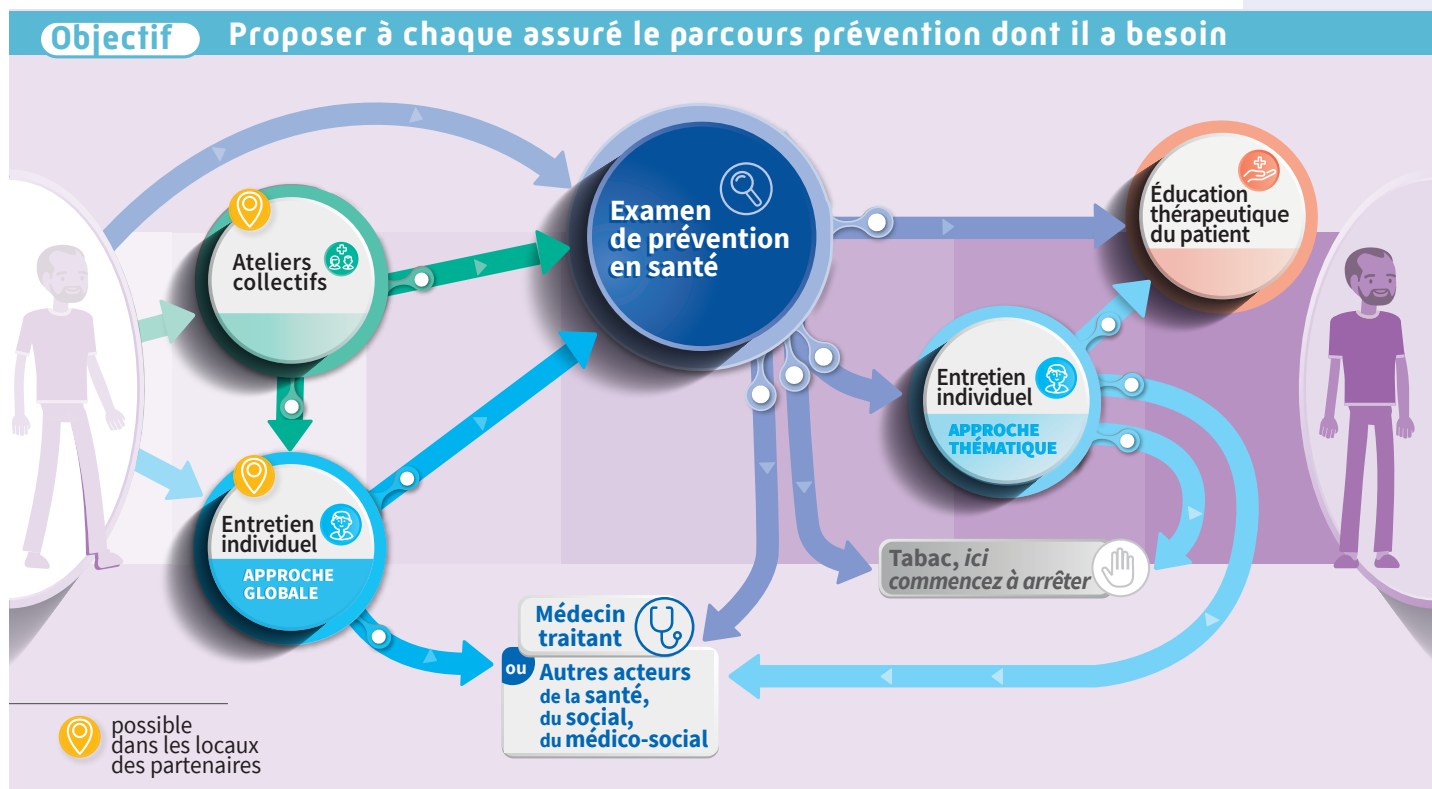
L'année 2025 a permis au CES de poursuivre l'amélioration de son niveau d'activité, en ciblant de façon efficace le public prioritaire. Avec des départs et des arrivées dans l'équipe, nous avons su intégrer de nouveaux collègues, tout en maintenant un accueil de grande qualité pour les consultants. Les équipes du CES sont montées en compétence sur toutes les nouvelles missions, permettant au CES de Toulouse de déployer une offre de service variée. Nous devons aussi à notre riche réseau partenarial la belle réussite de cette année.

LE PARCOURS PRÉVENTION

Dans une logique de renforcement de la prévention, nous avons travaillé avec nos partenaires l'élaboration du « parcours prévention », leur permettant de bien comprendre la complémentarité de nos différentes offres, afin de proposer une approche adaptée aux besoins de chaque public.

Notre service communication nous a aidés à la mise en forme de ce parcours que nous pouvons désormais présenter grâce à un livret de 6 pages qui expose de manière claire et structurée l'ensemble des dispositifs proposés par le CES.

Nous vous proposons ci-dessous le schéma synthétique de l'articulation de nos offres.



Le choix a été fait, pour simplifier la compréhension des partenaires, de retenir la finalité de l'offre et pas son nom « officiel ». Le terme « entretien individuel » dans le schéma regroupe ainsi les « entretiens individuels de prévention » et « Mon bilan prévention ».

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE



- **Accueil attentionné** : une réflexion est actuellement menée afin de faire évoluer les modalités d'accueil des consultants nécessitant un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives (compte ameli, demande de Complémentaire santé solidaire, Mon espace santé...).
- **Groupe de travail interne pour l'accueil des assurés allophones** : afin de permettre des échanges dans de bonnes conditions malgré la barrière de la langue, un groupe de travail pluriprofessionnel (agent administratif, médecin et infirmières) a œuvré à l'élaboration de fiches mémos intégrant des traductions ciblées et des pictogrammes facilitant la communication et la compréhension lors de l'examen. Des supports FALC (facile à lire et à comprendre) sont mis à disposition pour tous les temps de l'EPS.
- **Groupe de travail interne addictions** : sujet parfois délicat à aborder, y compris pour les professionnels des CES, un groupe de travail dédié aux addictions a été mis en place pour soutenir les équipes dans l'évocation de ce thème. Lever les propres freins des soignants, intégrer les messages sur la réduction des risques, favoriser les orientations post-EPS et travail sur les supports... autant d'objectifs pour un groupe de travail dynamique !


SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La santé environnementale a été intégrée au référentiel de l'EPS. En 2026, les professionnels de santé du CES vont bénéficier de formations sur la santé environnementale afin de renforcer les messages de prévention auprès des consultants exposés, dans leur vie quotidienne et professionnelle, à différentes sources de nuisances.

Dans le cadre du projet d'entreprise, deux thématiques prioritaires ont été retenues, dont une dédiée à la santé auditive. À ce titre, des actions de sensibilisation et d'information seront déployées au sein du CES, avec pour objectif de favoriser une meilleure prise de conscience des risques et de promouvoir des comportements protecteurs.



PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DES SOIGNANTS

 *Parce qu'un médecin qui se soigne bien est un médecin qui soigne mieux.*

Le CES de Toulouse a piloté, en 2025, le groupe de travail national pour la mise en place d'un EPS pour les médecins et va proposer à l'Ordre des médecins la déclinaison de cette offre. À terme, cet EPS évoluera pour être proposé à tous les soignants.



PARTICIPATION À L'IMPULSION (IMPLÉMENTATION DU DÉPISTAGE DU CANCER PULMONAIRE EN POPULATION)

Le CES de Toulouse va participer au projet pilote national porté par l'Institut national du cancer visant à évaluer la mise en place d'un dépistage organisé du cancer du poumon en France. Ce programme cible les personnes à haut risque, notamment les fumeurs et anciens fumeurs âgés de 50 à 74 ans, présentant une exposition tabagique significative et repose sur la réalisation de scanners thoraciques à faible dose, associés à un accompagnement au sevrage tabagique.

Au CES, les professionnels de santé auront un rôle de détection des assurés à risque et réaliseront la visite d'inclusion pour orienter si nécessaire vers les centres d'imagerie médicale. Le programme d'aide au sevrage tabagique du CES sera proposé.



UN DÉMÉNAGEMENT À VENIR...

Dans le cadre de travaux à venir dans les locaux du 12 place Saint-Étienne, le CES va déménager fin 2026 au 14 place Saint-Étienne. Nous allons préparer, en équipe, ce changement qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et n'interrompt en rien la dynamique des projets en cours.

CPAM

Centre d'examens de santé

31093 Toulouse Cedex 9

05 61 14 75 75



Centre d'examens de santé
Haute-Garonne



Prise de rendez-vous en Haute-Garonne



Centre d'examens de santé
Ariège



Prise de rendez-vous en Ariège

